

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 99

Artikel: L'initiative constitutionnelle...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... » 6.50
 Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

	12 insert.	24 insert.
La case,	Fr. 25.—	45.—
1 case 1/2,	» 35.—	60.—
2 cases,	» 45.—	80.—

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Initiative constitutionnelle pour le Suffrage féminin. — Le Congrès de Genève : I. Impressions générales : E. Gd. ; II. Les séances de travail : Emma PORRET. — Quelques fragments du discours de Mrs. Catt. — Silhouettes de congressistes : Miss Maude Royden : H. NAVILLE. — La quinzaine suffragiste. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : A. LEUCH-REINECK. — *In Memoriam* : M^{me} Audeoud-Monod ; M^{me} Rachel Vuille.

L'initiative constitutionnelle...

... pour le suffrage féminin à Genève a abouti. 3.000 signatures ont été recueillies, alors que le chiffre exigé par la loi n'est que de 2.500.

C'est avec un sentiment de très-grande fierté que nous, suffragistes de Genève, enregistrons ce résultat. Car il prouve à l'évidence que notre cause a passé de l'ère de la théorie à celle de la pratique, que nos idées sont maintenant considérées avec sérieux et sympathie, puisqu'un certain nombre en tout cas de nos concitoyens, non seulement ne s'effrayent plus de leur réalisation, mais la désirent et la souhaitent. Et c'est le premier canton où pareil fait se produit.

De plus, c'est un appui incontestable devant le verdict du Grand Conseil d'abord, du peuple ensuite. Car c'est une fraction de la souveraine volonté populaire qui s'est manifestée, avec laquelle il faudra compter ; c'est une des forces constitutives de notre démocratie qui est mise en marche. On nous a affirmé que, dans certains milieux parlementaires, on avait peur de l'initiative suffragiste parce qu'on ne pourrait plus l'escamoter ou l'enterrer comme une motion quelconque d'un député au Grand Conseil, et que, coûte que coûte cette fois, il faudrait que l'affaire soit poussée jusqu'au bout. Et il nous paraît suprêmement intéressant que la machine constitutionnelle doive jouer pour une initiative féministe, lancée, dirigée, menée à bien par un Comité mixte où collaborent hommes et femmes, et que préside une femme. Il semble que de ce fait nous commençons à sortir tant soit peu de notre minorité politique.

Nous savons fort bien cependant que, malgré tout, ceci ne peut nous faire présager la victoire. D'autres initiatives, transformant moins profondément les coutumes et les préjugés établis, ont échoué en votation populaire après avoir réuni, elles aussi, le chiffre exigé de signatures. Nous le savons et ne nous en attristons nullement d'avance. Mais aussi, à l'usage, nous constatons ce que nous avons toujours prédit, c'est que l'initiative est en elle-même un merveilleux instrument de propagande, qui atteint chacun, rétif ou timoré, qui triomphe des hésitations, combat l'hostilité, persuade les indécis, surtout quand elle a pour auxiliaires, comme la nôtre, des femmes de persévérance, de courage, d'ingéniosité, qui ne reculent devant aucune fatigue, qui ont toujours la réponse prête, le mot voulu pour convaincre, et qu'aucune rebuffade ne saurait arrêter. C'est à ces collabora-

trices admirables que nous devons notre succès. Car, bien que décidée fin janvier, l'organisation de notre initiative ne put vraiment commencer à fonctionner que le 6 mars. Et le 5 juin, fidèle au délai que s'était imposée la présidente de la Commission spécialement chargée de recueillir des signatures, M^{me} Gourfein-Welt, on pouvait annoncer publiquement que le chiffre de 2500 était, non seulement atteint, mais dépassé. L'intérêt, l'enthousiasme même, suscité par le Congrès ont fait le reste. Si nous pouvons remercier les hommes de Genève qui nous ont donné leur signature, nous pouvons être fières des femmes de Genève qui la leur ont demandée !

Le Comité responsable a trouvé dommage d'arrêter en si beau chemin l'élan qui se manifeste, nombre d'électeurs n'ayant pas encore signé et désirant le faire, C'est pourquoi il a décidé d'attendre encore avant de déposer les listes en Chancellerie, et d'employer les vacances à continuer la propagande. Plus considérable d'ailleurs sera le chiffre atteint, plus forte aussi et meilleure sera l'impression produite. Des listes sont par conséquent déposées pour quelque temps encore dans les mairies du canton, comme dans plusieurs magasins, tous reconnaissables à notre affiche: *Ici on signe l'initiative en faveur du suffrage féminin*. D'autres listes sont à la disposition de ceux et celles qui veulent marquer par leur collaboration l'intérêt qu'ils éprouvent pour notre cause: il suffit d'en demander à M^{me} Dr Gourfein-Welt, 25, quai du Mont-Blanc. Nous pensons qu'il en est certainement encore, parmi nos lecteurs ou nos lectrices, auxquels cette indication pourra être utile.

E. Gd.

LE CONGRÈS DE GENÈVE

Impressions générales¹

II.

Qui n'a pas vu, durant cette lumineuse et sereine semaine de juin, le bâtiment du Congrès, n'a rien vu. La Maison Communale de Plainpalais ne devait pas se reconnaître elle-même dans sa toilette de fleurs, de verdure et de drapeaux, la destination de ses salles changées, le bureau du gérant envahi par une centrale des téléphones, le vestibule du premier étage devenu un coquet salon de conversation, la ruche du Bureau de Renseignements, avec ses

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 juin 1920.

E 1436

